

Réf: Dossier 297838

Avis de constitution

SOCIETE « NGO NJOCK TAM SIR JUNIOR YIHE CISUM STUDIO »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY ANGRE 7è
TRANCHE CITE CASCADE LOT 31387 , ILOT 237, Lot
31387, Ilot 237

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Nov 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Nov 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NGO NJOCK TAM SIR JUNIOR YIHE
CISUM STUDIO »

Objet: IDENTITE SONORE ET VOIX OFFMIXAGE ET
MASTERINGPRODUIT FINICONCEPTION DE BEAT COURS DE
BEATMAKINGMAISON D'EDITION ET DE DISTRIBUTION
PRODUCTION MUSICALE ET AUDIOVISUELLE PARTENAIRE
DE MARQUE ET ACTIVATION BOOKING & MANAGEMENT
EVENTS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY ANGRE 7è
TRANCHE CITE CASCADE LOT 31387 , ILOT 237, Lot 31387,
Ilot 237

Dirigeant(s) M KONKOBO IBRAHIM FRANCKLIN (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B12-01358 du 20/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

